

# Nouvelles

Septembre 2021



- **Lancement du premier concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques**
- **Demandes d'admissibilité des établissements**
- **Rapport : Équité, diversité et inclusion dans le financement des infrastructures de recherche**
- **Foire aux questions concernant les questions révisées d'auto-identification volontaire apportées aux profils des utilisateurs et utilisatrices dans le SGCF**
- **Exigences en matière de rapports annuels à produire et de paiements aux établissements**
- **Site Web et image de marque modernisés**
- **Dates importantes à venir**

## **Lancement du premier concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques**

Le 21 septembre dernier, nous avons lancé l'[appel à propositions](#) du premier concours du nouveau Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques. Cet investissement de 150 millions de dollars répondra aux besoins essentiels en matière d'infrastructure en finançant des installations de niveaux de confinement 3 et 4 qui ont les moyens de travailler avec des agents pathogènes humains. Ce financement aidera les établissements à maintenir leurs installations à la fine pointe de la technologie, renforçant ainsi leur capacité à collaborer avec le secteur privé et le gouvernement pour permettre des découvertes prometteuses et favoriser la formation et le développement de chercheurs et chercheuses de talent dans le domaine des sciences biologiques.

Nous avons créé ce fonds en réponse à la [Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada](#), qui prévoit un investissement de plus de 2,2 milliards de dollars sur sept ans, afin de soutenir la croissance du secteur de la biofabrication et des sciences de la vie, et de s'assurer que notre pays est prêt à réagir dans l'éventualité de futures pandémies.

La stratégie comprend des investissements essentiels pour aider à renforcer le bassin de talents et l'écosystème de la recherche du Canada, ainsi que pour stimuler la croissance des entreprises canadiennes du secteur des sciences biologiques. Ces investissements comprennent :

- 250 millions de dollars pour la création du Fonds de recherche biomédicale du Canada. Il s'agit d'un programme conjoint administré par le Conseil de recherches en sciences humaines au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche;
- 500 millions de dollars pour répondre aux besoins en capital et en infrastructure dans le domaine des sciences biologiques des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche, et ce, grâce à notre Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques.

Le Conseil de recherches en sciences humaines donnera des précisions sur le Fonds de recherche biomédicale du Canada sous peu.

À la suite du premier concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques, nous en lancerons un deuxième qui sera associé au Fonds de recherche biomédicale du Canada. Cette collaboration permettra d'optimiser les retombées du financement et de faire en sorte que les investissements dans le cadre des deux programmes se complètent et se renforcent mutuellement. Cette approche globale est conforme à celle adoptée pour les investissements consentis dans le cadre de la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*.

Ce concours conjoint sera axé sur les priorités et les enjeux de l'écosystème de la bio-innovation et sollicitera des propositions en matière de recherche, de formation et d'infrastructure. L'appel à propositions de ce deuxième concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques devrait être publié plus tard cet automne.

Veuillez nous faire parvenir vos questions et commentaires sur ce nouveau fonds à [BRIF-FIRSB@innovation.ca](mailto:BRIF-FIRSB@innovation.ca).

## **Demandes d'admissibilité des établissements**

En février 2021, nous avons imposé un moratoire sur les demandes d'admissibilité présentées par les organismes à but non lucratif. Nous souhaitons revoir les critères d'admissibilité et nous assurer qu'ils continuent de refléter la portée et la nature des activités de recherche menées dans les établissements canadiens. Cet examen est maintenant terminé, aussi le moratoire est-il levé. Dans l'attente de la mise à jour de notre *Guide des politiques et des programmes*, veuillez nous écrire à [admissibilite@innovation.ca](mailto:admissibilite@innovation.ca) pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences et les processus d'admissibilité des établissements.

Remarque : pour participer à nos programmes de financement – demander, recevoir et administrer des fonds de la FCI – il faut d'abord que votre établissement soit admissible. Assurez-vous de présenter une demande d'admissibilité au moins dix semaines avant la date limite pour soumettre une lettre ou un avis d'intention, ou encore une proposition. Consultez les renseignements relatifs à chacun des fonds sur [Innovation.ca](http://Innovation.ca) pour connaître les échéances.

## **Rapport : Équité, diversité et inclusion dans le financement des infrastructures de recherche**

Nous souhaitons partager avec vous notre rapport : [Équité, diversité et inclusion dans le financement des infrastructures de recherche](#). En effet, au cours des dernières années, nous avons fait de l'équité, de la diversité et de l'inclusion une priorité et nous avons pris des mesures pour intégrer ces principes à toutes nos activités. Le rapport résume donc les effets de certaines de ces mesures sur les derniers résultats de financement du Fonds d'innovation et du Fonds des leaders John-R.-Evans.

Pour toute question spécifique concernant l'équité, la diversité et l'inclusion, veuillez écrire à l'adresse : [edi@innovation.ca](mailto:edi@innovation.ca).

## **Foire aux questions concernant les questions révisées d'auto-identification volontaire apportées aux profils des utilisateurs et utilisatrices dans le SGCF**

Depuis le 30 mars 2021, nous invitons les utilisateurs et utilisatrices du SGCF à mettre à jour leur profil en répondant à des questions révisées d'auto-identification volontaire. De nouvelles précisions sur la série de questions révisées ont été ajoutées à la page du [SGCF](#) sur [Innovation.ca](http://Innovation.ca).

Elles comprennent un lien menant à la [Foire aux questions concernant le Formulaire de déclaration volontaire](#) élaborée par les Instituts de recherche en santé, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Cette foire aux questions comprend des renseignements complémentaires sur l'élaboration, l'utilisation et le contenu du Formulaire de déclaration volontaire ainsi que la définition de termes utilisés dans les questions et les choix de réponses. Pour toute question concernant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, y compris nos questions d'auto-identification volontaire, contactez-nous à [EDI@innovation.ca](mailto:EDI@innovation.ca).

## **Exigences en matière de rapports annuels à produire et paiements aux établissements**

Nous tenons à vous remercier d'avoir soumis vos rapports financiers et d'avancement de projet. Cette année encore, nous avons pu compter sur votre remarquable soutien puisque le taux de soumission a atteint 75 pour cent pour les rapports financiers et 98 pour cent pour les rapports d'avancement de projet. Les données recueillies grâce aux rapports d'avancement de projet nous permettent d'élaborer notre rapport annuel sur les résultats, l'un des principaux outils de reddition de comptes que nous utilisons pour présenter les retombées de l'infrastructure de recherche que nous finançons.

Les rapports financiers nous aident également dans la gestion des projets. En effet, nous assurons le suivi des problèmes relevés dans ces rapports et nous vous invitons (lorsque vous êtes concernés), à les résoudre dans les meilleurs délais. La date d'échéance pour soumettre un rapport financier final est le 30 septembre 2021 si vous n'avez pas soumis de rapport financier intermédiaire pour l'année en cours.

En ce qui concerne les quelques-uns d'entre vous dont les rapports financiers ou d'avancement de projet sont toujours attendus, nous tenons à vous informer que les prochains versements de tous les projets que nous finançons (y compris les nouvelles contributions qu'il reste à finaliser le cas échéant) seront suspendus si nous ne recevons pas ces rapports avant le 15 novembre 2021. Les versements reprendront une fois que tous les rapports auront été reçus. La personne chargée de l'administration du compte de la FCI et l'agent ou agente de liaison avec la FCI recevront des rappels au cours des deux premières semaines d'octobre si nous attendons un rapport de votre établissement.

## Site Web et image de marque modernisés

Cette semaine, vous remarquerez peut-être les changements que nous avons faits à notre site Web et à notre image de marque. La refonte du site [Innovation.ca](http://Innovation.ca) est davantage axée sur l'expérience d'utilisation, et notre mot-symbole est épuré. Nous partagerons d'autres informations au sujet de ces mises à jour au cours de l'automne.

Nous insufflerons également une nouvelle énergie au site Web et à l'image de marque du [Navigateur d'installations de recherche](#) dans les prochaines semaines.

## Dates importantes à venir

Les [dates importantes de toutes les occasions de financement](#) sont annoncées en tout temps sur notre site Web. Voici quelques dates clés à venir :

15 octobre 2021	Date limite pour soumettre une proposition au titre du Fonds des leaders John-R.-Evans (Volet non affilié)
18 octobre 2021	Date limite pour soumettre un avis d'intention au titre du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques
19 octobre 2021	Date limite pour soumettre une proposition au titre du Fonds des leaders John-R.-Evans (chaires de recherche du Canada)
4 novembre 2021	Date limite pour soumettre une proposition au concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures (installations financées dans le cadre du concours 2017)
	Date d'envoi des invitations de la FCI à soumettre une proposition au concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures (toutes les autres installations)
23 novembre 2021	Date de la séance du conseil d'administration de la FCI
7 décembre 2021	Date limite pour soumettre une proposition au titre du concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

**Restons en contact. Tenez-vous au courant de nos activités et de nos annonces :**  
[abonnez-vous](#) à nos communications dès aujourd'hui.